

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Stauffer, Eric (GE,GeM)
Prozesstypen	Wahlen
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wahlen, 2018*.
Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Wahlen in kantonale Parlamente	1
Wahlen in kantonale Regierungen	2

Abkürzungsverzeichnis

SRF	Schweizer Radio und Fernsehen
BVG	Bundesgesetz über die berufliche Alters-, Hinterlassenen- und Invalidenvorsorge
<hr/>	
RTS	Radio Télévision Suisse
LPP	Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Wahlen in kantonale Parlamente

WAHLEN
DATUM: 15.04.2018
DIANE PORCELLANA

En parallèle du premier tour de l'élection du Conseil d'Etat s'est déroulée l'**élection du Grand conseil genevois**. Pour la nouvelle législature, le Parti radical de gauche et la Gauche présentent 17 personnes sur leur liste, intitulée «Liste pour Genève». Cette nouvelle formation se distancie des positions de la coalition Ensemble à Gauche (EàG). Elle souhaite mieux défendre la laïcité que leurs collègues de gauche. Ensemble à Gauche, formé par le Parti du travail, SolidaritéS et par la Défense des aîné-e-s, des locataires, de l'emploi et du social, propose 68 personnes pour l'élection – ils avaient déjà 9 sièges lors de la précédente législature. Avant la fin du délai de dépôt des listes, le Parti du travail a demandé le retrait de la liste du secrétaire de SolidaritéS, Pablo Cruchon, ainsi que de la candidate Maria Pérez en raison de conflit. Le parti craint qu'ils ne ternissent la campagne. Les deux candidats ne seront pas rayés de liste. Troisième parti avec le plus de sièges (15 sièges) au parlement durant la législature 2013-2018, les socialistes, lancent 54 personnes dans la course. Actuellement avec 10 sièges au parlement cantonal, 76 candidates et candidats se lancent à l'assaut pour les Verts. Les Vert'libéraux, espérant siéger au Grand conseil, inscrivent 16 noms sur leur liste. Ils aimeraient étendre le principe du pollueur-payeur à la mobilité, que l'Etat paie durant deux ans la différence de LPP pour les chômeurs de plus de 50 ans et ils luttent pour une vraie éducation numérique pour les jeunes. Pour le PDC ayant obtenu 11 mandats en 2013, 76 membres convoitent un siège pour 2018. Pour le PLR, 80 prétendantes et prétendants sont en lice. Le parti dénombrerait 24 députées et députés durant les cinq dernières années. Sur la liste du PBD figurent 15 candidatures. Le parti participe pour la seconde fois aux élections cantonales, en 2013, il avait obtenu 0.5% des voix. Il propose de réduire le salaire des conseillères et conseillers d'Etat, ainsi que de promouvoir l'accès à la propriété pour tout le monde. L'UDC lance 47 candidatures, elle comptabilisait 11 sièges en 2013. En 2013, le MCG raflait 20 sièges. Cette année, il présente le plus de candidatures, à savoir 103. Les deux partis de droite ont apparenté leurs listes. L'entité Genève en marche (GeM), créé par l'ancien membre du MCG Eric Stauffer, soumet 40 personnes, dont 4 sont des candidats sortants élus sous la bannière du MCG en 2013. Une liste intitulée «Liste féminine» présente 19 candidates. Outre leur combat pour l'égalité des sexes, elles bataillent contre les discriminations raciales et homophobes, pour le droit de garde des pères et pour l'extension des droits politiques des étrangers. Une liste citoyenne «Egalité et Equité» rassemble 8 femmes et 7 hommes, qui souhaitent plus d'humanité sur les questions liées à l'immigration, davantage de transparence, un meilleur respect des lois et de la Constitution, ou plus de prévention dans le système de santé, par exemple. Sur les 13 listes déposées figurent au total 623 noms.

Pour la campagne, les partis politiques auraient dépensé environ 3.3 millions de francs, dont 1 million par GeM. La Liste pour Genève a offert un sixième de son budget de campagne, soit 5'000 francs, équivalents à 38 affiches, à des associations locales. L'idée est venue suite à l'annonce du montant des dépenses de campagne de l'ensemble des partis. A dix jours de l'élection, Ensemble à Gauche appelle les partis politiques à limiter les dépenses électorales. Genève en Marche a sollicité l'aide d'un cabinet d'experts du porte-à-porte, mandaté précédemment par le président français Emmanuel Macron, afin de rencontrer un potentiel électoral. Au sein de ses rangs, GeM a dénoncé une de ses candidates qui tentait de vendre des voix. Celle-ci fut exclue du parti. L'annonce de l'intention de la justice d'abandonner les charges à son encontre en a étonné plus d'un. Une plainte a été déposée contre inconnu, par un candidat d'EàG, afin d'obtenir des éclaircissements sur l'affaire. GeM a également été prié par le mouvement français «La République En Marche» de changer de nom. Les partis politiques, grâce aux dépôts de nombreuses initiatives cantonales, ont tenté d'imposer leurs thèmes favoris – les caisses maladies pour le PDC, la gauche, le MCG et GeM, la pollution pour les Verts, ou les frontaliers pour le MCG, par exemple. En conséquence, aucun thème de campagne n'a été dominant. Les partis politiques se sont peu critiqués mutuellement.

Avec une participation de 38.7%, le MCG est le perdant avec une perte de 9 sièges (9.4% des suffrages; -9.8 points de pourcentage de suffrages), soit près de la moitié de ses sièges et la moitié de ses suffrages. Pour la prochaine législature, seuls 11 membres pourront le représenter. L'UDC essuie également une défaite avec 3 sièges en moins

(7.3%; -3 points de pourcentage), il lui en reste 8. Les Verts progressent avec 5 sièges supplémentaires et auront ainsi 15 représentantes et représentants (13.2%; +4 points de pourcentage). Les libéraux-radicaux enregistrent également une hausse, avec 4 sièges en plus (25.2%; +2,8 points de pourcentage). Avec 28 sièges, il est le parti le plus fort au parlement cantonal. Les socialistes obtiennent 2 sièges, ils atteignent 17 sièges (15.3%; +1 point de pourcentage). Le PDC possède maintenant 12 sièges, soit un de plus (10.7%; +0.1% point de pourcentage). La liste Ensemble à gauche maintient ses 9 sièges (7.8%; -0.9 point de pourcentage) Les Vert'libéraux (1.6%; -1.5 point de pourcentage) n'atteignent de nouveau pas cette année le quorum fixé à 7%. Genève en marche (4.1%; +4.1 points de pourcentage) et la liste Femmes (3.3%; +3.3 points de pourcentage) n'auront pas de représentantes et représentants non plus. Finalement, la liste Egalité et Équité obtient 0.9% des suffrages (+0.9 point de pourcentage), la liste pour Genève 0.7% (+0.7 point de pourcentage) et le PBD 0.5% (-0.04 point de pourcentage). L'Alternative, composée des Verts (15), du PS (17) et d'Ensemble à Gauche (9), atteint donc un total de 41 sièges. L'Entente, formée par le PLR (28) et le PDC (12), comptabilise 40 sièges. Avec le MCG (11) et l'UDC (8) le Grand conseil reste légèrement dominé par les forces droite-bourgeoises.¹

Wahlen in kantonale Regierungen

WAHLEN
DATUM: 06.05.2018
DIANE PORCELLANA

Pour le **renouvellement du Conseil d'Etat genevois**, 31 candidates et candidats étaient en lice en **2018**. Tous les ministres sortants, sauf François Lonchamp (plr), briguaient un mandat supplémentaire. Ainsi, aux côtés de la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta, le Parti socialiste proposait Thierry Apothéloz et Sandrine Salerno. Le parti espérait placer deux de ses membres au gouvernement cantonal. Chez les Verts, Antonio Hodgers était accompagné par Marjorie de Chastonay et Yvan Rochat. Les Verts et les socialistes se sont rassemblés sur une liste commune. Le PDC ne présentait que ses magistrats, Serge Dal Busco et Luc Barthassat. Son objectif était de maintenir ses deux sièges à l'exécutif cantonal. Le PLR, pour conserver le fauteuil laissé vacant par François Lonchamp, présentait, outre son représentant Pierre Maudet, Alexandre de Senarclens et Nathalie Fontanet. Le PDC et le PLR ont inscrit les noms de leurs poulains sur une seule liste, intitulée «Entente». Finalement, comme colistiers de Mauro Poggia, le MCG lançait Ana Roch et Daniel Sormanni. Le PBD, absent en 2013, concourait avec Thierry Vidonne et André Leitner. L'UDC soumettait les candidatures d'Yves Nidegger, Stéphane Florey et Thomas Bläsi. Les Vert'libéraux avançaient Jérôme Fontana et Susanne Amsler. Eric Stauffer se représentait, cette fois sous la bannière de son nouveau parti «Genève en Marche (GeM)», avec Ronald Zacharias. Ensemble à Gauche avançait trois candidatures, Jocelyne Haller et Jean Burgermeister pour solidaritéS, et Salika Wenger pour le Parti du travail. Pablo Cruchon, secrétaire de solidaritéS, a retiré sa candidature en raison du conflit qui l'opposait à un autre membre du parti. D'autres candidates et candidats étaient en lice sur leur propre liste, Paul Aymon avec sa liste «Santé», Willy Creteigny avec sa liste «Prospérité maîtrisée», Axel Amberger pour la liste «Rien pas grand chose» et, finalement, Magali Orsini et Pierre Gauthier pour la «Liste pour Genève». Contrairement à l'exécutif vaudois, les magistrats et magistrats sortants n'ont pas fait de campagne unie. Le budget de campagne a été estimé à 3.3 millions de francs. Genève en marche a joué la carte de la transparence et a révélé avoir reçu le soutien de privés de l'immobilier ainsi que de deux milliardaires étrangers. Des partis politiques ont réclamé l'annulation de l'élection, dénonçant une inégalité de traitement, en raison de la brochure éditée par la Chancellerie cantonale. Le document électoral était illustré d'un exemple de bulletin à remplir sur lequel figuraient les noms de candidates et candidats aux côtés de noms de fiction. La Chancellerie a corrigé le document en ligne, par contre les références à la réalité subsistaient dans la brochure écrite. Toutefois, le format de l'illustration rendait le bulletin illustratif peu lisible. Le Conseil d'Etat a demandé à la Chambre constitutionnelle de rejeter le recours de Genève en Marche, puisque le document avait été corrigé et que l'annulation de l'élection était jugée disproportionnée. La RTS a effectué un sondage auprès de 2'830 personnes. Les résultats prédisaient l'éviction du gouvernement de Luc Barthassat. Tous les autres membres sortants de l'exécutif devaient être réélus. Thierry Apothéloz et Nathalie Fontanet entreraient au gouvernement cantonal.

Lors du premier tour, avec une participation de 38.8%, en parallèle de l'élection du Grand Conseil, Pierre Maudet est élu avec 50'180 suffrages. Il franchit la majorité absolue fixée à 49'011 voix. Il est suivi par Mauro Poggia (43'728 voix), Serge Dal Busco (40'836), Antonio Hodgers (40'754), Anne Emery-Torracinta (33'350), Thierry Apothéloz (32'982), Nathalie Fontanet (31'504) et Sandrine Salerno (30'016). Le sortant, Luc

Barthassat est arrivé en neuvième position avec 27'133 voix. Venaient ensuite Alexandre de Sernaclens (22'820 voix), Marjorie de Chastonay (20'370), Yvan Rochat (19'814), Yves Nidegger (19'575), Jocelyne Haller (17'774), Eric Stauffer (13'406), Salika Wenger (12'102), Ana Roch (10'597), Jean Burgermeister (10'126), Thomas Bläsi (9'798), Ronald Zacharias (9'394), Willy Creteigny (9'157), Daniel Sormanni (8'915), Stéphane Florey (7'455), Susanne Amsler (7'300), Jérôme Fontana (7'228), Magali Orsini (4'893), Paul Aymon (3'853), Thierry Vidonne (3'600), Pierre Gauthier (3'399), Axel Amberger (3'132) et André Leitner (1'986).

Pour le second tour, seulement 11 candidates et candidats étaient en course. Antonio Hodggers figurait sur une liste commune avec Anne Emery-Torracinta et Thierry Apothéloz. Jocelyne Haller demeurait sur la liste d'Ensemble à Gauche. Sur la liste de l'Entente, concouraient Nathalie Fontanet, Serge Dal Busco et Luc Barthassat. L'objectif n'était plus la quête d'un cinquième siège, mais de conserver la majorité des sièges au gouvernement cantonal. Vu le score de Luc Barthassat, le second siège PDC était en péril. Luc Barthassat a promis de changer, à savoir de se concentrer davantage sur ses dossiers. Il a reçu un avertissement des agriculteurs, qui se sont déclarés prêts, tout de même, à l'appuyer. Mauro Poggia et Yves Nidegger faisaient cavalier seul, tout comme Willy Creteigny et Paul Aymon. A quelques jours du second tour, Antonio Hodggers a été accusé par le PLR, le PDC et l'UDC de désinformation. Les pourcentages présentés lors du point de presse du gouvernement au sujet de la loi nouvelle loi PAV, relative à l'aménagement des quartiers de la Praille-Acacias-Vernets et soumise à votation le 10 juin, différaient des chiffres de la brochure de vote. Le gouvernement cantonal a rétorqué que les chiffres étaient exacts.

Avec une participation à 35%, le PDC a perdu le siège de Luc Barthassat au profit du PS, dès lors occupé par Thierry Apothéloz. Le PLR a conservé ses deux fauteuils. Nathalie Fontanet a fait son entrée au gouvernement cantonal avec 45'522 suffrages. Mauro Poggia est arrivé en première position avec 51'015 voix. Serge Dal Busco a totalisé 50'141 voix, il est suivi par Antonio Hodggers avec 49'684 voix. Anne Emery-Torracinta était en cinquième position, après la nouvelle élue PLR. Thierry Apothéloz a comptabilisé 44'884 voix. Luc Barthassat avait plus de 10'000 voix de retard par rapport à Thierry Apothéloz, il a rassemblé 34'357 voix. Le candidat PDC n'a pas été soutenu par les électrices et électeurs de l'Entente. Jocelyne Haller a devancé cette fois Yves Nidegger (23'940 suffrages), avec ses 27'121 voix. Willy Creteigny a obtenu 20'600 voix et Paul Aymon 9'428. Il semble que les résultats du sondage de la RTS avaient vu juste.²

1) Résultat Grand Conseil; TG, 12.6., 12.12.17, 9.1., 12.1., 1.2., 8.2., 17.2., 12.3., 20.3., 21.3., 22.3., 23.3., 24.3., 26.3., 27.3., 28.3., 4.4., 5.4., 9.4., 11.4., 12.4., 14.4., 16.4.18

2) Résultats 1er tour; Résultats 2nd tour; TG, 25.4., 15.5., 13.6.17; LT, 4.7.17; TG, 23.8., 5.9., 20.11., 19.12.17, 9.1., 30.1., 2.2., 6.2., 1.3., 16.3., 17.3., 19.3., 21.3., 22.3., 23.3., 24.3., 26.3.18; TG, 28.3.18; TG, 9.4., 10.4., 11.4.18; NZZ, 16.4.18; TG, 18.4., 24.4., 25.4., 27.4., 28.4., 1.5., 3.5., 5.5., 7.5.18